

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du mardi 9 novembre 2021

Présents:

- Enseignants: Mr Berthet (PS2/MS) , Mme Perez (MS/GS), Mme Barthelemy (CP), Mme Liothin (Ce1), Mme Dubourgoux (CE2/CM1), Mme JACOB (CM1/CM2)
- Délégués parents d'élèves FCPE: Mme Raffin, Mme Hanotte, Mme Voutat et Mme Pichon.
- Mairie: Mr Mialon (adjoint aux écoles).
- DDEN: Mr Peyre

Excusés: Mr Bonnet, Inspecteur de circonscription de Firminy

La présidence de la séance est assurée par la directrice de l'école.

Maurice BERTHET est secrétaire de séance.

1- POINT SUR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, LES EFFECTIFS ET LES REPARTITIONS

a) Présentation de l'équipe:

Pas de changement au niveau de l'équipe enseignante

- Caroline Barthélémy qui travaille à 75% (pas le vendredi) et qui est complétée par Mme BUKIET .
- Audrey Liothin qui travaille à 75% (pas le jeudi) et qui est complétée par Mme Epitalon.
- Madame JACOB qui est complétée par Madame GUENOLE les jeudis.
- les Atsem : Mme MEYER et Mme MOUNIER. Nous n'avons plus qu'1 temps et demi d'ATSEM pour être en conformité avec les autres écoles sachant que la règle dans la commune est 1 ATSEM pour la première classe et une $\frac{1}{2}$ ATSEM pour les classes suivantes. Nous avons donc demandé à ce que Rachel finisse à 13h45 au lieu de 13h30 afin de pouvoir accueillir les élèves à 13h30 et assurer la couchette en même temps.

b) Répartition par niveau et par classe

PS1: 0	PS2: 17	MS: 20	GS: 15	CP: 22
CE1: 18	CE2 : 17	CM1: 21	CM2: 24	

Mr Berthet Maurice	17 PS2 + 10 MS	27
Mme Perez Nadege	10 MS + 15 GS	25
Mme Barthelemy Caroline	22 CP	22
Mme Liothin Audrey	18 CE1 + 7 CE2	25
Mme Dubourgoux Laurence	10 CE2 + 17 CM1	27
Mme Jacob Anne	4 CM1 + 24 CM2	28
Total		154

Une arrivée importante d'élèves cette année :

17 PS2 + 3 MS + 2 GS + 3 CP + 1 CE1 + 2 CE2 + 5 CM1 + 1 CM2 soit au total 17 nouveaux élèves en plus des 17 PS2.

Pour la rentrée prochaine, départ de 24 Cm2. 12 futurs PS2 sur les listes fournies par la mairie mais pour l'instant 3 sûrs.

2- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET PRÉSENTATION DES PARENTS ÉLUS

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021. Le vote par correspondance a été privilégié. Le procès verbal des élections se trouve sur le panneau d'affichage à l'entrée de la maternelle. Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits: 202 personnes

Nombre de votants: 92 personnes

Nombre de votes blancs ou nuls: 17 (personnes entourées ou rayées sur la liste)

Nombre de suffrage exprimé: 75

Taux de participation : 45,54%

Liste des parents élus (6 titulaires et 6 suppléants)

Mesdames Besset, Chanin, Jacon, Henault, Cohen, Pichon, Sabatier, Hanotte, Voutat, Fernandez, Raffin et Monsieur Salmi,

Cette année, Mme Raffin est présidente, Mme JACON vice- présidente, Mme VOUTAT secrétaire et Mme Cohen trésorière.

3- APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Il est important de justifier chaque absence en élémentaire en téléphonant avant 8 h20 et par un mot dès le retour à l'école (mot ou coupon dans le cahier de liaison ou agenda même pour les maternelles)

Transmission des absences de plus de 4 $\frac{1}{2}$ journées par mois à l'inspecteur

Signature du règlement scolaire par les parents. Accepté et validé par les parents.

4- ORGANISATION DE L'ECOLE

a) Aide aux élèves en difficulté

- APC : concerne les élèves en difficultés (mais pas les élèves relevant du champ du handicap)+ prise en compte des résultats aux évaluations nationales CP et Ce1. Horaires en fonction des enseignants.
- 4 AVS (Chrystelle Besset en CM1/CM2, Isabelle RIVRON en CE2/CM1, Marina BOUDAHMANE en PS2/MS et Chantal TAMET en CP et CE1/CE2) travaillent dans notre école dans le cadre d'aide aux enfants en situation de handicap (9 enfants), 2 autres demandes sont en cours.
- le RASED (réseau d'aide spécialisé) peut intervenir dans l'école : Mme LEGUET (psychologue scolaire), Mme Faverjon (maitre G) et Mme Pépier (maitre E).

b) Instruction obligatoire des 3 ans

Mise en place de contrats avec les parents, avec possibilité de les faire évoluer en cours d'année pour la scolarisation l'après-midi. 6 élèves sur 17 bénéficient de cet aménagement.

c) Evaluations nationales

Elles se sont déroulées du 13 au 26 septembre pour les CP et les CE1. Ces évaluations permettent de cibler les élèves pour qui une aide devra être mise en place rapidement. Les enseignants sont en train d'analyser les résultats et de voir les parents des enfants pour qui un aménagement est prévu. Les autres parents qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous auprès des enseignantes. Certains exercices ont posé problème (droite numérique) mais dans l'ensemble, résultats plutôt corrects

La semaine de remise à niveau durant les vacances d'octobre a été proposée aux élèves de CP, CE1 et CM2. 4 élèves ont participé alors que nous en avions proposé 12.

5 - PROJETS DE CLASSES

- Spectacles «Ondaine Jeune Public»: toutes les classes sont inscrites. (1 spectacle et 1 cinéma pour les maternelles et 2 spectacles et 1 cinéma pour les élémentaires + GS)
 - Ecole et cinéma: 3 films dans l'année pour tous les élèves sauf classe de CE1/CE2 car la programmation n'ayant pas changé par rapport à l'année dernière, la maitresse avait déjà montré les films
- cf annexe pour programme

- projet musique: 6h / classe (classe de MS/GS de Nadège) ou le double si chorale (CP et CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2) en collaboration avec intervenante Pascale FAY
- reprise de la piscine : du 22/11 au 04/02 les lundis matins de 9h40 à 10h20 pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 (9 séances). Du 7/02 au 06/05 les mardis et vendredis de 15h20 à 16h00 pour les CM1/CM2 (18 séances). Nous rappelons que le financement de cette activité et de son transport est entièrement pris en charge par la MAIRIE.
- d'autres sorties seront prévues dans l'année
- formation APER des élèves de CM2 avec intervention de la police qui a déjà eu lieu
- permis piéton pour les CE2 qui a déjà eu lieu
- participation au cross de Roche La Molière ?
- tennis de table ; une dizaine de séances à partir du vendredi 13 mai pour les 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 à la salle Arc-en -Ciel.

6- ETUDES / TAP

Elles sont mises en place par la mairie. De 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis.

Intervenants basket, judo, anglais et tennis répartis de façon la plus équitable possible.

Sinon études. Cette année, nous avons intégré le centre social dans les activités. Les élèves ont donc 2 séances ou une seule s'ils sont plus de 14.

Environ 50 enfants inscrits. Un papier d'inscription est distribué à la fin de chaque période pour la suivante. Beaucoup ne reviennent pas en temps voulu ce qui engendre des problèmes pour transmettre les effectifs prévisionnels à la mairie. Pour une désinscription ou inscription ponctuelle, mettre un mot dans le cahier de liaison.

Problème de certains enfants qui ne sont pas corrects aux activités et qui sont de ce fait exclus par les intervenants. La question se pose de les exclure temporairement ou de les mettre dans un autre groupe...

réponse de la mairie : un protocole existe, il faut avertir la responsable qui peut ensuite convoquer les parents des enfants perturbateurs.

7- SECURITE ET PROTOCOLE SANITAIRE

- Une alerte incendie a été faite le jeudi 14 octobre RAS

- Une alerte attentat/intrusion sera réalisée prochainement sachant que nous n'arrivons pas à résoudre le problème de communication entre le rez-de-chaussée et l'étage.

Monsieur Mialon propose de changer nos cornes de brume contre des plus récentes et plus efficaces.

- PROTOCOLE SANITAIRE : niveau 1 donc niveau le plus bas.

En maternelle, les parents ne sont toujours pas autorisés à pénétrer à l'intérieur des locaux au moment de poser et de récupérer les enfants.

Entrée par la porte principale + passage aux toilettes + lavage des mains.

Sorties par la cuisine pour les PS2/MS et par la porte principale pour les MS/GS.

En élémentaire : accueil dans la cour pour une seule classe, les autres élèves rejoignent leur classe en passant par le lavage des mains. 2 moments de récréation afin de limiter les mélanges.

Cantine : élèves sont par classe.

Des tests salivaires sont en cours mais seuls 20 élèves se sont inscrits. Lors de la première vague, 40 élèves ont participé et aucun cas positif détecté.

8- POINT SUR LES FINANCES

problème de la gratuité des activités

Une cotisation de 20 € est demandée en début d'année afin de pouvoir participer aux différentes activités.

Pour les élèves de l'élémentaire :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 5 €

€/élève

Ondaine Jeune Public : $2 \times 3 \text{ €} = 6 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

} soit un total de 20,85

Pour les élèves de maternelle :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$ ou $2 \times 2,5 \text{ €} = 5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 5 €

€/élève

Ondaine Jeune Public : $1 \times 3 \text{ €} = 3 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

goûters d'anniversaire : 4 €

} soit un total de 20,60

Plusieurs familles ne veulent pas ou ne peuvent pas régler la cotisation. Nous proposons donc de payer à chaque spectacle. Si nous avons un trop gros déficit, nous supprimerons des sorties l'année prochaine.

7 - TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MAIRIE et DEMANDES

- Abri en maternelle
- Transformation de la BCD en salle supplémentaire pour le périscolaire : ouverture sur la cantine, murs repeints, placards aménagés au fond de la salle.
- pose de verrous aux portes de maternelle.

- Aménagement de la classe en vide en BCD : peintures des murs + des meubles, aménagement en cours.
- Chauffage neuf
Nous remercions vivement la mairie pour tous ces aménagements faits dans l'école .
- Demandes : VPI en maternelle
- problème de photocopieuse du haut : tombe très souvent en panne par rapport à celle de la maternelle.

9- QUESTIONS DIVERSES

- merci à l'association pour le renouvellement des abonnements annuels.
- enseignants en formation 2 jours dans l'année avec un remplacement prévu.
- Vigilance concernant la série « Squid Game » : cette série diffusée sur Netflix mais également des extraits sur Tik Tok, Youtube, Instagram... Pour l'instant, nous n'en avons pas beaucoup entendu parler mais nous vous demandons d'être très vigilants sur ce que vos enfants regardent sur les réseaux sociaux car certains élèves reproduisent cette série dans les cours de récréation.
- Problème des gros mots et des insultes : mise en place d'un règlement très strict en cas d'insultes ou de bagarres
- Problème de comportement à la cantine
- spectacle de fin d'année musique ? Pas de décision prise pour le moment (à voir selon l'évolution du COVID)
- retour de parents sur le retard d'une enseignante les matins
- bilan action halloween : environ 50 participants.